

Adapter Spip à ses pratiques

Le rédacteur d'un site sous Spip peut s'y inscrire de lui-même, si l'administrateur (rappelons que, en réalité, nous devrions dire *l'un des* administrateurs puisque le nombre d'administrateurs est illimité) a autorisé cette inscription publique, ou bien avoir reçu un nom d'inscription, le *login*, et un mot de passe. Ensuite, certaines adaptations personnelles de l'espace dans lequel il va travailler, *l'espace privé*, lui sont proposées.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

- 2- Précisez votre *e-mail* qui doit être valide, faute de quoi vous ne pourrez obtenir de mot de passe puisque c'est de cette manière que vous le recevrez.

Si vous ne recevez pas de mot de passe dans des délais raisonnables, de quelques secondes à quelques heures en cas de réseau très encombré, recommencez la procédure d'inscription en prenant soin de vérifier la validité de votre e-mail, avant d'écrire à l'administrateur du site.

Astuce : être sûr de la validité de son e-mail

Ouvrez votre messagerie e-mail, faites un copier, avec la touche Ctrl + C par exemple, de l'adresse e-mail d'un message que vous avez reçu, puis revenez dans l'interface d'inscription à votre site sous Spip, puis coller, avec le raccourci Ctrl + V par exemple, cet e-mail. Vous serez ainsi sûr qu'il n'y a aucune faute dans la rédaction.

Puis cliquez sur le bouton **Validez**.

- 3- Si l'inscription fonctionne, vous recevrez, à l'adresse mail que vous avez donnée, un message similaire au suivant :

(ceci est un message automatique)

Bonjour

Voici vos identifiants pour proposer des articles sur le site "Nom du domaine" (<http://www.nomdedomaine.tld/ecrire/>) :

- login : (celui que vous avez choisi ou que l'administrateur vous a attribué, par exemple redacteur)
- mot de passe : (un mot de passe composé de 8 signes, chiffres et lettres, par exemple R7u5EzX9)

Le mot de passe est, à dessein, compliqué et aléatoire, mais vous pourrez le changer.

2 - Adapter Spip à ses pratiques

Pour changer son mot de passe voir le paragraphe *Informations personnelles* page 43

- 4- Si le mail ne peut être envoyé, que ce soit dû à une erreur de rédaction ou un problème technique, vous voyez apparaître un message en rouge : " Problème de mail : l'identifiant ne peut pas être envoyé."

Vous pouvez participer à la vie de ce site et proposer vos propres articles en vous inscrivant ci-dessous. Vous recevrez immédiatement un email vous indiquant vos codes d'accès à l'espace privé du site.

Problème de mail : l'identifiant ne peut pas être envoyé.

Illustration 2-2 : problème lors de l'inscription de votre e-mail

Attention **Envoi de mail interdit par l'hébergeur**

Si votre hébergeur n'autorise pas l'envoi d'e-mail (car il estime que la surcharge sur ses serveurs serait trop grande) cette fonction ne peut fonctionner.

Il vous faudra alors demander à l'administrateur du site de vous inscrire, à la main, lui-même, éventuellement avec le *login* (plus de trois caractères) et le *mot de passe* (plus de cinq caractères) que vous aurez choisis.

II. Accéder à l'espace privé

Une fois votre login et votre mot de passe acquis, il vous faut accéder à l'*espace privé*, auquel les visiteurs n'ont pas accès, et qui vous permet d'intégrer vos textes et informations, par le biais d'une interface conviviale.

Pour rédiger dans le site, vous devez vous rendre à l'adresse de l'administration du site, souvent indiquée directement sur le site, sous le terme *admin* ou *espace privé*, ou bien directement à l'adresse ***<http://www.nomdedomaine.tld/ecrire/>***.

Ne pas oublier : adresse de rédaction du site

L'adresse ***<http://www.nomdedomaine.tld/ecrire/>*** est une adresse générique. Elle peut être bien plus longue, ***<http://www.nomdedomaine.tld/repertoire1/repertoire2/ecrire/>*** par exemple. En tout état de cause, il faut ajouter à l'adresse publique le terme */ecrire/*.

Dès l'inscription, vous pouvez déjà choisir la langue par défaut dans laquelle seront inscrites les commandes et indications de l'aide.

Le choix de la langue pourra être changé à tout moment, comme expliqué dans le paragraphe *Changer la langue de l'espace privé*, page 38.

2 - Adapter Spip à ses pratiques



Illustration 2-3 : choix de la langue de l'interface privé

Vous inscrire sur ce site

L'espace privé de ce site est ouvert aux visiteurs, après inscription. Une fois enregistré, vous pourrez consulter les articles en cours de rédaction, proposer des articles et participer à tous les forums.

Indiquez ici votre nom et votre adresse email. Votre identifiant personnel vous parviendra rapidement, par courrier électronique.

Votre nom ou pseudo

Votre adresse email

[Quitter cette fenêtre](#)

Illustration 2-4 : nouvelle Inscription

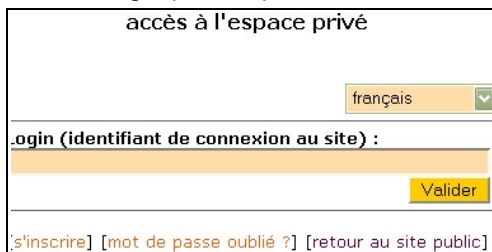
Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

Si vous accédez à cette page, mais n'avez pas encore de login, vous pouvez vous inscrire, en cliquant sur la possibilité *[s'inscrire]*. Apparaît alors, dans une nouvelle fenêtre, la possibilité de s'inscrire.

Si vous êtes arrivé là par erreur, vous pouvez retourner à la racine du site consulté en cliquant sur *[Quitter cette fenêtre]* ou *[retour au site public]*.

Si vous avez un login et que vous désirez accéder à l'espace privé :

- 1- Indiquez votre login puis cliquez sur le bouton **Validez**.



The screenshot shows a web form titled "accès à l'espace privé". At the top right, there is a language selection dropdown menu set to "français". Below this is a label ".login (identifiant de connexion au site) :" followed by a text input field. To the right of the input field is a yellow button labeled "Valider". At the bottom of the form, there are three links: "[s'inscrire]", "[mot de passe oublié ?]", and "[retour au site public]".

Illustration 2-5 : pour accéder à l'espace privé il faut indiquer son login.

Si votre login n'est pas reconnu, souvent une erreur de majuscules, ou un espace incongru, vous devrez recommencer la saisie.

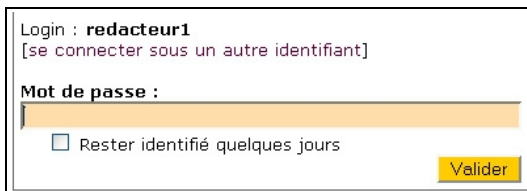


The screenshot shows the same login form as in Illustration 2-5, but with an error message displayed in red text: "L'identifiant « qfjmhdsjkl » est inconnu." The text input field now contains the string "qfjmhdsjkl". The "Valider" button and the bottom links remain the same.

Illustration 2-6 : le login indiqué n'est pas reconnu par le site, l'interface de saisie vous propose de nouveau une saisie.

2 - Adapter Spip à ses pratiques

- 2- Si votre login a été reconnu, vous devez indiquer votre mot de passe. Le mot de passe est exactement celui qui vous a été fourni par le site – ou que vous avez choisi - majuscules et minuscules sont des caractères différents, les espaces ne sont pas acceptés.



Login : **redacteur1**
[se connecter sous un autre identifiant]

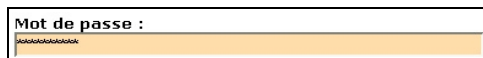
Mot de passe :

Rester identifié quelques jours

Valider

Illustration 2-7 : après acceptation du login, il faut préciser son mot de passe.

- 3- Inscrivez votre mot de passe à l'endroit demandé, il apparaîtra sous forme d'étoiles, et sera donc invisible à quiconque regarde l'écran à ce moment-là.



Mot de passe :

Illustration 2-8 : préciser son mot de passe, une sécurité permet l'affichage sous forme d'étoiles pour cacher le mot de passe.

Discretion : Choisir un mot de passe et le cacher

Un mot de passe ne doit pas être trouvé facilement. Il faut éviter les prénoms, les noms, les dates connus. Il est préférable de mélanger lettres et chiffres, et majuscules et minuscules.

Lorsque vous inscrivez votre mot de passe, s'il est vrai qu'il est caché à l'écran, il peut tout de même être découvert par quiconque regarderait par dessus votre épaule ce que vous tapez sur votre clavier. Prudence...

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

Afin de faciliter le travail entre l'espace public et l'espace privé un système de *cookie* vous permet de basculer de l'un à l'autre. Ici vous pouvez décider de conserver ce cookie quelques jours, en cochant la case **Rester identifié quelques jours**.



Illustration 2-9 : *accepter le cookie de correspondance, qui vous permettra de ne pas avoir à réinscrire vos coordonnées.*

Pratique : les cookies

Un cookie est un petit fichier informatique qui renferme des informations sur votre passage dans un site. Il peut être valide pour le site qui l'a déposé ou un autre, une session (effacé après avoir quitter le site), ou encore jusqu'en 2547, suivant ce qui a été défini par l'administrateur du site.

Sous Spip, le cookie n'est valide que pour la session en cours, ou quelques jours, si vous le demandez. Il est particulièrement pratique pour naviguer entre les changements de l'espace privé et le résultat des changements dans l'espace public.

Il est pratique pour ne pas avoir à retaper son mot de passe, mais doit être supprimé si vous partagez votre session d'ordinateur avec d'autres.

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquer sur **[mot de passe oublié ?]**. S'ouvrira alors une fenêtre vous demandant d'inscrire votre e-mail, afin que vous receviez directement dans votre boîte à lettres e-mail votre mot de passe.

2 - Adapter Spip à ses pratiques

Mot de passe oublié

Indiquez ci-dessous l'adresse email sous laquelle vous vous êtes précédemment enregistré. Vous recevrez un email vous indiquant la marche à suivre pour récupérer votre accès.

[Quitter cette fenêtre](#)

Illustration 2-10 : *si vous avez oublié votre mot de passe, vous pouvez demander qu'il vous soit renvoyé par e-mail.*

L'e-mail que vous avez indiqué doit impérativement correspondre à celui communiqué lors de l'inscription. Cette mesure de sécurité permet de s'assurer que la personne qui redemande le mot de passe est identique au détenteur du compte.

Danger : tentative de piratage et sécurisation d'un mot de passe

Si quelqu'un tente de pirater votre mot de passe en indiquant votre e-mail, c'est vous – votre e-mail – qui recevrez ce mot de passe. Si vous ne l'avez pas demandé, vous saurez que quelqu'un a tenté de le demander pour vous...

C'est pourquoi il ne faut jamais donner son code de messagerie e-mail à quiconque, cela reviendrait, sur Internet, à donner les clés de chez soi à n'importe qui.

Si vous indiquez une adresse non valide, cela vous sera signifié.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

Mot de passe oublié

Erreur : l'adresse monadresse@nomdedomaine.tld n'est pas enregistrée sur ce site.

[Quitter cette fenêtre](#)

Illustration 2-11 : si l'e-mail indiqué n'est pas valide, en tout cas pas inscrit dans la liste des auteurs de ce site.

Problème : Mon login et mon mot de passe sont refusés

Le login, qui est le nom de sous lequel vous allez vous connecter, ne doit comporter que des lettres, minuscules ou majuscules, elles sont différenciées, de chiffres et des soulignés (underscore : _), à ne pas confondre avec les tirets (-), interdits. Il doit comporter au moins trois caractères.

Le mot de passe a les mêmes impératifs, mais il doit comporter plus de 5 caractères. Il est codé de telle manière qu'il ne soit lisible par personne, même pas le super-administrateur.

Si l'e-mail que vous avez indiqué est correct, vous voyez apparaître une fenêtre vous prévenant que vous allez recevoir en retour un e-mail.

Afin de compliquer la tâche de personnes mal intentionnées, cet e-mail ne contiendra pas le mot de passe mais un lien qui vous permettra, via votre navigateur, de définir un nouveau mot de passe.

2 - Adapter Spip à ses pratiques

Mot de passe oublié

Vous allez recevoir un email vous indiquant comment retrouver votre accès au site.

[Quitter cette fenêtre](#)

Illustration 2-12 : si l'e-mail est valide un lien pour accéder à un nouveau mot de passe vous sera envoyé.

Comportant le message suivant (d'aspect semblable, mais évidemment avec des valeurs différentes) :

"Sujet : [Nom du site] Oubli du mot de passe

(ceci est un message automatique)

Pour retrouver votre accès au site

Nom du site (http://nomdedomaine.tld/)

Veillez vous rendre à l'adresse suivante :

http://nomdedomaine.tld/spip_pass.php3?

p=179765360240bc9254819542.86092968

Vous pourrez alors entrer un nouveau mot de passe et vous reconnecter au site.

Ce lien vous amène vers un écran Qui vous permet de changer de mot de passe."

En cliquant sur le lien indiqué, c'est une boîte de dialogue qui apparaît, vous demandant de choisir un nouveau mot de passe.

Nouveau mot de passe

Veillez choisir votre nouveau mot de passe :

Illustration 2-13 : saisie d'un nouveau mot de passe.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

Saisissez le nouveau mot de passe, cliquez sur le bouton OK, et vous aurez un message de confirmation de la validité et de l'intégration de votre nouveau mot de passe, tout en vous rappelant votre identifiant.

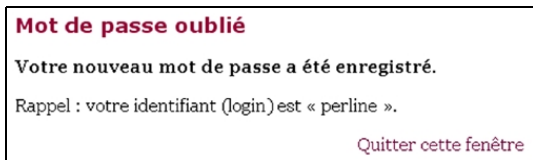


Illustration 2-14 : confirmation de l'enregistrement du nouveau mot de passe et rappel de l'identifiant.

III. Se familiariser avec l'espace privé du site

Vous voilà donc prêt à travailler dans l'espace privé de votre site sous Spip. Soit après avoir cliqué sur le lien *admin* ou *Espace privé*, s'il existe, soit en ayant inscrit dans la ligne de commande de votre navigateur l'adresse d'accès directe, du type ***www.nomdedomaine.tld/crire/***.

Vous êtes donc dans l'espace privé.

Pour débiter il vaut mieux choisir, sur la troisième ligne, celle qui est en couleur, l'option *Interface simplifiée*, qui apparaît alors écrite en noir sur fond blanc.

2 - Adapter Spip à ses pratiques



Illustration 2-16 : le choix du langage courant de l'interface privé se fait à tout moment grâce au menu déroulant.

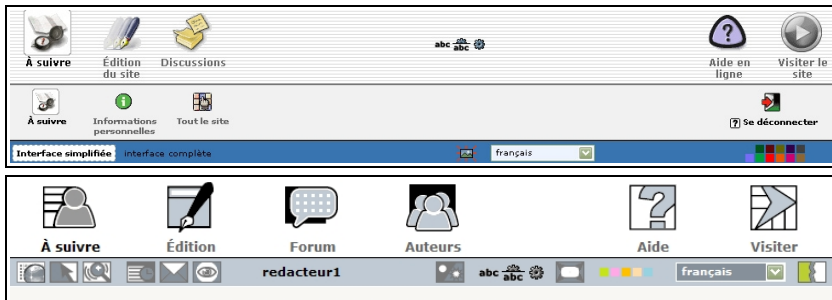


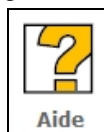
Illustration 2-15 : l'interface ici est sous l'option Interface simplifiée, en noir sur fond blanc (respectivement avant 1.8 et à partir de 1.8).

La langue indiquée est celle que vous aviez précisée lors de l'accès à l'espace privé, vous pouvez en choisir une autre à tout moment grâce au menu déroulant disponible sur cette même ligne en couleur.

1. Obtenir de l'aide

Une aide de base est disponible à tout moment, sur la première ligne de l'écran. elle est indispensable et très pratique, il ne faut surtout pas hésiter à utiliser cette facilité.

Elle est intégrée à Spip, donc installée sur le serveur, au même endroit que le site lui-même, et dans la langue choisie.



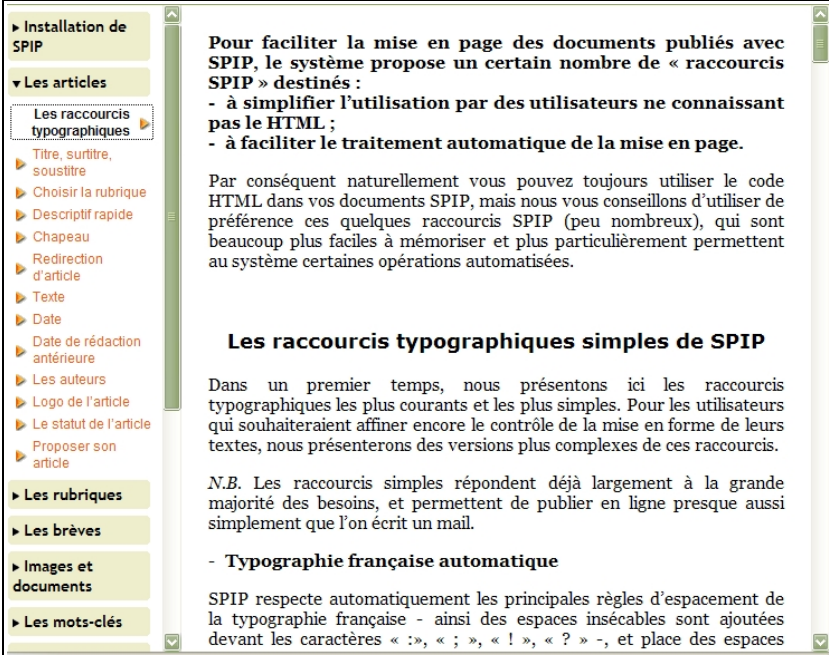
L'aide se présente comme un menu, à gauche de l'écran, qui se développe lorsqu'on clique sur la flèche noire à gauche du titre de paragraphe principal. Les termes du sous-menu ainsi découvert sont écrits en orange.

En cliquant sur ce lien, orange, le contenu de l'aide correspondant à ce paragraphe s'affiche sur la partie droite de l'écran.

Astuce : L'aide contextuelle ?

Vous verrez souvent apparaître cette icône au cours de vos pérégrinations dans l'espace privé. C'est signe de l'aide contextuelle. En cliquant sur ce point d'interrogation le menu d'aide général s'ouvrira directement à la rubrique correspondant au contexte de cette icône.

2 - Adapter Spip à ses pratiques



The screenshot shows a web interface with a left-hand navigation menu and a main content area. The menu includes categories like 'Installation de SPIP', 'Les articles', 'Les rubriques', 'Les brèves', 'Images et documents', and 'Les mots-clés'. Under 'Les articles', the 'Les raccourcis typographiques' item is selected and expanded, showing a list of options: 'Titre, surtitre, soustitre', 'Choisir la rubrique', 'Descriptif rapide', 'Chapeau', 'Redirection d'article', 'Texte', 'Date', 'Date de rédaction antérieure', 'Les auteurs', 'Logo de l'article', and 'Le statut de l'article'. The main content area contains text explaining the purpose of these shortcuts and providing examples of automatic French typography.

Pour faciliter la mise en page des documents publiés avec SPIP, le système propose un certain nombre de « raccourcis SPIP » destinés :

- à **simplifier l'utilisation par des utilisateurs ne connaissant pas le HTML** ;
- à **faciliter le traitement automatique de la mise en page**.

Par conséquent naturellement vous pouvez toujours utiliser le code HTML dans vos documents SPIP, mais nous vous conseillons d'utiliser de préférence ces quelques raccourcis SPIP (peu nombreux), qui sont beaucoup plus faciles à mémoriser et plus particulièrement permettent au système certaines opérations automatisées.

Les raccourcis typographiques simples de SPIP

Dans un premier temps, nous présentons ici les raccourcis typographiques les plus courants et les plus simples. Pour les utilisateurs qui souhaiteraient affiner encore le contrôle de la mise en forme de leurs textes, nous présenterons des versions plus complexes de ces raccourcis.

N.B. Les raccourcis simples répondent déjà largement à la grande majorité des besoins, et permettent de publier en ligne presque aussi simplement que l'on écrit un mail.

- **Typographie française automatique**

SPIP respecte automatiquement les principales règles d'espacement de la typographie française - ainsi des espaces insécables sont ajoutées devant les caractères « :», « ; », « ! », « ? » -, et place des espaces

Illustration 2-17 : *exemple de développement du paragraphe Les raccourcis typographiques du menu général d'aide.*

2. Choisir l'aspect de son espace privé

L'espace privé peut être partiellement personnalisé, il faut se familiariser avec ces changements ergonomiques, pour travailler confortablement et dans les meilleures conditions possibles. Des infos-bulles donnent des indications sur les options.

Remarque : L'info-bulle

L'info-bulle est une indication qui apparaît dans un rectangle lorsqu'on survole avec la souris, l'objet auquel est attachée l'info-bulle. C'est une manière discrète et pratique d'avoir quelques informations plus précises là où il n'y a de place que pour un mot ou une image.

2.1.Changer les couleurs

Le confort de travail devant un écran est très subjectif. La vision est une qualité précieuse, et éviter la fatigue excessive également. Un choix de couleurs vous est proposé, il faut les tester et ne pas hésiter à en changer si besoin est.

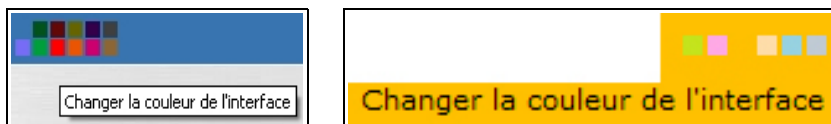


Illustration 2-18 : choix de couleurs de l'espace privé avant et depuis la 1.8

Astuce : une utilisation des couleurs de l'interface

Si vous travaillez sur plusieurs sites en même temps, vous pouvez adopter une couleur pour chacun d'entre eux, ainsi vous savez immédiatement sur quel site vous intervenez, sans confusion possible.

2.2.Changer la langue de l'espace privé

La langue de dialogue de l'interface privée est personnelle à chaque rédacteur. C'est également la langue de l'aide.

Le nombre de possibilités augmente en permanence, grâce à l'équipe de traducteurs, bénévoles. Si vous désirez participer à la traduction, en une langue existante ou une nouvelle langue, n'hésitez pas. L'un des atouts de Spip, logiciel libre, est cette traduction totale disponible dans toutes les langues existantes, et mise à jour à chaque nouvelle version.

Noter la liste consacrée aux traducteurs dans les annexes, page 278.

Ce choix n'influe sur rien d'autre que la communication entre le rédacteur que vous êtes et Spip : les commandes, les informations de base, l'aide, etc. sont traduits dans la langue de votre choix, parmi toutes celles qui vous sont proposées.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x



Illustration 2-19 : menu du choix des langues de l'espace privé.



Illustration 2-20 : vue de l'espace privé avec choix de la langue chinoise.

2.3. Choisir entre icônes et texte

Les choix de l'interface privée apparaissent sous forme d'icône, de texte ou de texte surmonté de l'icône correspondante. Choisir l'un ou l'autre diminue la taille de l'écran consacré au menu, mais est moins compréhensible. Plus vous vous familiariserez avec l'interface, plus il vous sera facile de choisir entre les icônes seules ou les textes seuls. En attendant, il est préférable de laisser l'intégralité des menus pour plus de clarté.

Vous pouvez donc décider, grâce à un choix de votre part, à n'importe quel moment, de faire apparaître uniquement les commentaires attachés aux icônes, les commentaires et les icônes ou uniquement les icônes.



Les trois possibilités vous amèneront, respectivement, à travailler avec les trois menus suivant :



Illustration 2-21 : menu uniquement avec le texte, choix de l'icône de gauche.



Illustration 2-22 : menu avec texte et icône, choix de l'icône du milieu.

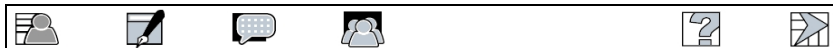
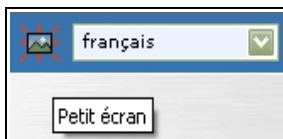


Illustration 2-22 : menu uniquement avec icônes, choix de l'icône de droite.

2.4. Choisir la position des informations sur son écran

Vous travaillez sur un écran étroit, 800 px, ou large, 1024 ou plus, et votre vision n'est pas la même. Le choix vous est donc donné entre deux largeurs d'écran, petit écran ou grand écran, matérialisés par des icônes sur la barre de couleur, à gauche du choix des langues. Grâce à une info bulle vous saurez quel choix vous est proposé, donc, par conséquence, dans quelle situation vous vous trouvez.

Cette icône vous permettra de choisir une petite largeur d'écran, vous êtes donc actuellement en situation de grande largeur d'écran (avant la version 1.8).

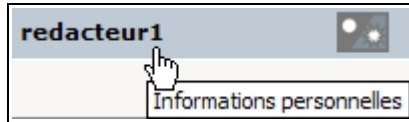


Cette icône vous permettra de choisir une grande largeur d'écran, vous êtes donc actuellement en situation de petite largeur d'écran (depuis 1.8).



3. Préciser ses informations personnelles

Lorsque vous vous inscrivez sur un site, vous indiquez un login, on vous renvoie un mot de passe. Mais ensuite, il est recommandé de compléter les indications personnelles.



En cliquant sur votre nom, ici « redacteur 1 », vous pouvez compléter les informations vous concernant.

3.1. Connaître sa situation dans le site

Le menu **informations personnelles**, apparaît directement dans l'écran général avant la version 1.8, en cliquant sur son nom depuis le 1.8., et après avoir choisi le menu Auteurs dans les deux cas .

Vous voyez apparaître les informations vous concernant : à gauche votre numéro d'auteur, puis, dessous, la possibilité de vous associer une image (appelée logo), puis, dessous si votre écran est sous format petit, et à droite s'il est sous format grand, la possibilité de voir tous les auteurs.

Au milieu, la liste des articles dont vous êtes l'auteur.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x



Illustration 2-23 : votre situation d'auteur dans le site. Dans l'image d'avant la version 1.8, l'auteur a écrit un article et son numéro est 3. Dans l'exemple depuis la version 1.8, l'auteur est le n°7, dans les deux cas, aucun logo n'a été téléchargé.

Pour intégrer une image associée, voir le paragraphe *Intégrer une image (logo)*, du paragraphe Publier page 110.

3.2. Informations personnelles

En cliquant sur le menu **Informations personnelles**, vous accédez au formulaire qui vous permet d'indiquer des points importants vous concernant.

Le nom de *Signature* que vous avez choisi est obligatoire, et peut n'avoir aucun rapport avec votre login de connexion. C'est celui qui apparaîtra dans les signatures d'articles, dans la liste des auteurs, etc. Cela peut être un prénom, un nom complet, un pseudonyme, un titre, il n'existe aucune restriction au choix de cette signature.

2 - Adapter Spip à ses pratiques

Votre biographie, *Qui êtes-vous ?*, c'est la présentation que vous voulez donner de vous sur ce site-là. Elle sera publique, visible aux autres auteurs et au public.

Vous pouvez compléter cette biographie par le nom et l'adresse de Votre site web, *Le nom de votre site* et *L'adresse (URL) de votre site*, si vous en avez un.

Vous pourrez changer votre mot de passe, en indiquant *Votre nouveau mot de passe*, à cet endroit. Il est particulièrement important, si vous avez un doute sur la confidentialité de votre mot de passe – quelqu'un était derrière votre épaule au moment où vous vous êtes connecté - de ne pas hésiter à le changer. Pour éviter les erreurs, il vous sera demandé de l'écrire une seconde fois, afin d'être sûr qu'il n'y a pas eu malencontreusement d'erreur de touche de clavier lors de la saisie.

En revanche, seul un administrateur pourra changer *Votre adresse e-mail* de contact.

Si le site le permet, vous pouvez vous abonner à la liste des rédacteurs connectés entre eux, et ainsi envoyer et recevoir des messages des autres rédacteurs, par l'intermédiaire du site.

Ensuite sont affichés les articles que vous avez signés.

Pour plus d'informations sur les possibilités de paramètres concernant les auteurs, voir les paragraphes consacrés à ce sujet pour les administrateurs page 244.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

L'auteur Informations personnelles Messagerie

Signature [Obligatoire]
(Votre nom ou votre pseudo)
Rédacteur 1

Votre adresse email :
(Seuls les administrateurs peuvent modifier cette adresse.)

Qui êtes-vous ?
(Courte biographie en quelques mots.)

Le nom de votre site

L'adresse (URL) de votre site

Attention ! Ceci est le login sous lequel vous êtes connecté actuellement. Utilisez ce formulaire avec précaution...

Login
redacteur1 (ne peut pas être modifié)
Nouveau mot de passe (plus de 5 caractères) :
Confirmer ce nouveau mot de passe :

Valider

Illustration 2-24 : le rédacteur peut changer la plupart de ses informations personnelles, à tout moment (ici avant la version 1.8.).

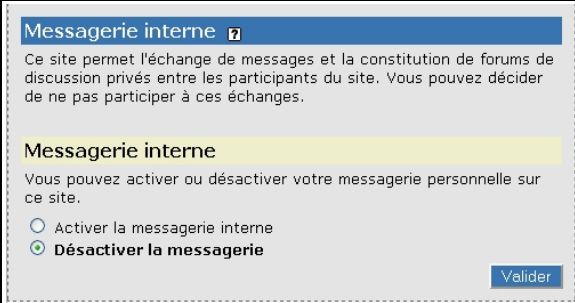
Remarque : Qui peut consulter les informations concernant l'auteur

Avant la 1.8, ces informations, sauf le mot de passe, étaient lisibles par les autres rédacteurs et administrateurs du site. Ce n'est plus le cas depuis la 1.8 : vous ne pouvez que voir les articles écrit par un autre auteur et lui envoyer un message privé.

4. Communiquer avec les autres rédacteurs

Spip étant un système de publication désirant privilégier la collaboration, on ne le répétera jamais assez, de nombreux accessoires facilitant cette communication sont disponibles. Vous pouvez choisir de les activer ou non.

Avant la 1.8 vous pouviez choisir de ne pas communiquer avec les autres rédacteurs, en désactivant la *Messagerie interne* : sélectionnez l'option correspondante, **Désactiver la messagerie**, en cochant le bouton d'option, et cliquez sur le bouton **Validez**.



The screenshot shows a settings window for 'Messagerie interne'. At the top, there is a blue header with the text 'Messagerie interne' and a small icon. Below this, a paragraph explains that the site allows for private message exchanges and forums, and that users can choose not to participate. The main section, titled 'Messagerie interne', contains the instruction: 'Vous pouvez activer ou désactiver votre messagerie personnelle sur ce site.' There are two radio button options: 'Activer la messagerie interne' (which is unselected) and 'Désactiver la messagerie' (which is selected with a green dot). A 'Valider' button is located in the bottom right corner of the settings area.

Illustration 2-25 : la messagerie interne du premier auteur est désactivée (visuel avant la 1.8).

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

Avant la version 1.8, si vous activez la messagerie, vous pouvez choisir d'apparaître, ou pas, dans la liste des rédacteurs connectés. sélectionnez l'option correspondante en cochant le bouton d'option, puis cliquez sur le bouton **Validez**.



The screenshot shows a web interface with three tabs: 'L'auteur', 'Informations personnelles', and 'Messagerie'. The 'Messagerie' tab is active. Below the tabs, there is a section titled 'Messagerie interne' with a blue header. The text below reads: 'Ce site permet l'échange de messages et la constitution de forums de discussion privés entre les participants du site. Vous pouvez décider de ne pas participer à ces échanges.' Below this, there is a yellow header 'Messagerie interne' followed by the text: 'Vous pouvez activer ou désactiver votre messagerie personnelle sur ce site.' There are two radio buttons: 'Activer la messagerie interne' (selected) and 'Désactiver la messagerie'. Below that is another yellow header 'Liste des rédacteurs connectés' followed by the text: 'Ce site peut vous indiquer en permanence la liste des rédacteurs connectés, ce qui vous permet d'échanger des messages en direct (lorsque la messagerie est désactivée ci-dessus, la liste des rédacteurs est elle-même désactivée). Vous pouvez décider de ne pas apparaître dans cette liste (vous êtes « invisible » pour les autres utilisateurs).' There are two radio buttons: 'Apparaître dans la liste des rédacteurs connectés' (selected) and 'Ne pas apparaître dans la liste des rédacteurs'. A 'Valider' button is located at the bottom right of the form.

Illustration 2-26 : l'auteur a choisi d'activer la messagerie interne et d'apparaître comme rédacteur connecté.



Illustration 2-27 : votre nom public apparaît alors sur la page d'accueil de l'espace privé.

2 - Adapter Spip à ses pratiques

À partir de la version 1.8, vous choisissez directement d'apparaître ou pas.

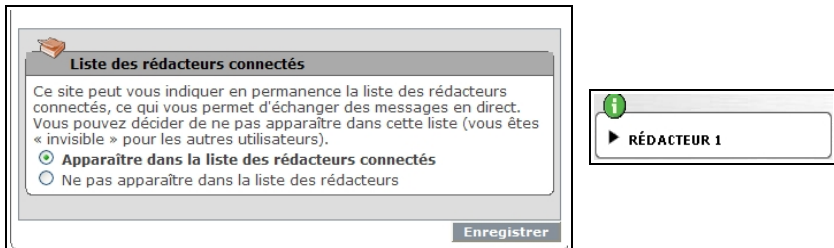


Illustration 2-28 : *Si vous choisissez d'apparaître, dans tous les cas, votre nom public apparaît alors sur la page d'accueil de l'espace privé.*

Avant la version 1.8, lorsque vous cliquez sur la flèche à gauche du nom, apparaissent les indications concernant votre choix de visibilité. Depuis la 1.8, le forum est accessible directement.

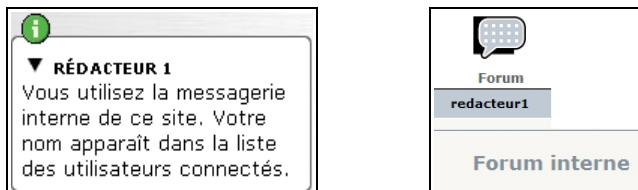


Illustration 2-29 : *ce rédacteur, dont le nom est redacteur1, utilise la messagerie interne et a coché l'option d'apparition des utilisateurs connectés (à gauche visuel avant la version 1.8, à droite, à partir de la 1.8).*

5. Passer directement de l'espace privé à l'espace public

Un rédacteur peut avoir besoin de visiter l'espace public lors de la rédaction dans l'espace privé. Il peut le faire directement, sans avoir besoin d'ouvrir une nouvelle fenêtre destinée à cela.

Cliquer sur cette icône pour retourner à la racine de votre site Spip, par exemple <http://nomdedomaine.tld>.



Illustration 2-30 : accéder au site directement à partir de l'espace privé (visuel avant la version 1.8, à droite, à partir de la 1.8). L'acceptation du cookie permet ensuite d'accéder directement à l'espace privé, grâce à un bouton qui apparaît en haut à droite de l'espace public.

6. Se déconnecter

Pourquoi se déconnecter ?

Lorsque vous vous connectez, des informations concernant vos login et mot de passe sont conservés et c'est grâce à cela que vous pouvez naviguer de l'espace privé vers l'espace public et vice-versa.

Ainsi, si vous vous absentez ou si vous utilisez un ordinateur commun à plusieurs personnes ou dans un espace public, ces identifiants de connexion, conservés dans la machine, pourront permettre à quelqu'un d'autre de manipuler, comme vous, l'espace privé du site auquel vous avez accès, même si cela ne permet pas de récupérer votre mot de passe.

2 - Adapter Spip à ses pratiques

Pour la machine, peu importe que ce soit vous ou quelqu'un d'autre qui travaille sur l'espace privé, seule l'indication de l'autorisation donnée de travailler (par la connexion) compte. Et cette autorisation consiste en les login et mot de passe indiqués.

Par ailleurs, si vous travaillez avec plusieurs identifiants sur un site, comme le font de nombreux testeurs de sites, et comme il est indispensable pour rédiger ce livre par exemple, alternant entre l'identifiant rédacteur et celui d'administrateur, il faut se déconnecter de l'un pour permettre de se reconnecter sous l'autre.



Illustration 2-31 : pour se déconnecter, cliquez sur cette commande (à gauche visuel avant la 1.8, à droite à partir de la 1.8).

Se déconnecter permet de revenir à l'interface de demande d'identification, comme indiqué dans le paragraphe *S'inscrire dans un site* page 22.

IV.Participer à la vie interne du site

Le forum interne du site permet aux rédacteurs et administrateurs d'échanger des messages, des points de vue, des options entre eux.

La commande **Discussion** vous permet d'y accéder avant la 1.8.

Pour participer à ce forum, c'est la commande **Poster un message** qui vous le permet.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x



Illustration 2-32 : poster un message dans le forum interne (avant ou à partir de la version 1.8).

L'interface d'écriture du message est l'interface classique de Spip, que vous retrouverez par exemple lors de la saisie d'article, ou lors de la participation à un forum attaché à un article, dans la partie publique.

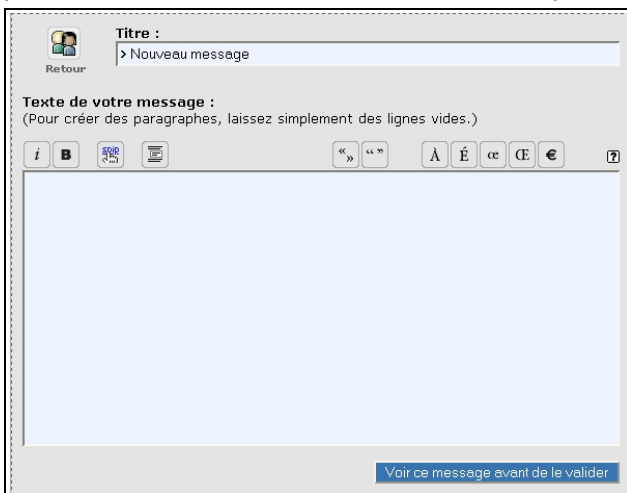


Illustration 2-33 : interface de saisie d'un message destiné au forum interne. Cette interface est similaire pour toutes les saisies dans un site sous Spip.

2 - Adapter Spip à ses pratiques

Conseil : choisir un titre

La zone de texte *Titre* est obligatoire, c'est pourquoi un nouveau message à saisir apparaît toujours avec le terme *Nouveau message* dans ce champs. Toutefois, il est indispensable de le changer et de veiller à libeller précisément le titre de votre message, afin que vos lecteurs sachent rapidement de quoi il s'agit.

La zone *Texte de votre message* vous permet d'écrire votre texte.

Certains raccourcis typographiques et caractères spécifiques sont accessibles directement, par simple clic sur une icône. Ils transforment le texte présélectionné en code Spip, vous permettant de les visualiser pour, éventuellement, les mémoriser, les raccourcis.

La liste des raccourcis Spip est accessible dans l'aide, et dans le chapitre annexes page 270.

Par exemple, pour écrire un mot en italique, vous sélectionnez le mot puis cliquez sur l'icône correspondante.

Une info-bulle vous aide à repérer la correspondance entre l'icône et sa signification. Elle indique également le raccourci à écrire directement dans le texte si vous le désirez : entre accolades pour italique, entre double accolades pour gras, etc.

Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

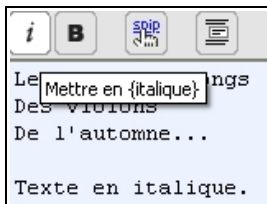


Illustration 2-34 : l'icône destinée à indiquer un morceau de texte en italique est le *i*, ici sélectionné donc sur fond blanc. L'info-bulle rappelle d'une part son but, italique, et d'autre part le raccourci que vous pouvez indiquer directement dans le texte : entre accolades.


Apparaît alors, dans votre zone de texte, le texte précédemment sélectionné entouré d'accolades. Que l'on utilise ce raccourci en cliquant sur l'icône, ou bien qu'on l'entoure directement le texte entre accolades, le résultat est le même.

{Texte en italique}.

Texte en italique.

Illustration 2-35 : à gauche, le texte entre accolades dans l'espace privé, que l'on ait utilisé la commande correspondante ou indiqué directement les accolades, le résultat est le même, visible à droite.

Astuce : oubli des raccourcis typographiques

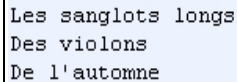
Pour visualiser rapidement les raccourcis, il suffit de cliquer sur le point d'interrogation  à droite dans la barre typographique.

2 - Adapter Spip à ses pratiques

Attention : un retour à la ligne est inopérant

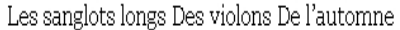
Un retour à la ligne simple (fin de paragraphe) dans l'espace de saisie ne sera pas pris en compte pour la mise en page. Pour qu'il soit pris en compte, il faut effectuer deux retours à la ligne, ce qui donnera un véritable saut de paragraphe.

Inscrivez ceci :



```
Les sanglots longs  
Des violons  
De l'automne
```

vous aurez ceci :



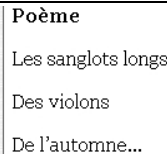
```
Les sanglots longs Des violons De l'automne
```

Illustration 2-36 : un simple retour à la ligne lors de la saisie amènera à un texte sur une seule ligne à la publication.

En revanche, inscrivez ceci :



vous aurez ceci :



```
Poème  
Les sanglots longs  
Des violons  
De l'automne...
```

Illustration 2-37 : un double retour à la ligne lors de la saisie, à gauche, amènera à un nouveau paragraphe sera créé à chaque ligne lors de la publication.

Astuce : comment faire un simple retour à la ligne

Un simple retour à la ligne sera effectif, si on effectue les manipulations suivantes :

Retour à la ligne puis Signe souligné () puis Signe espace ()

Inscrivez ceci :

```
Les sanglots longs  
_ Des violons  
_ De l'automne...
```

vous aurez ceci :

```
Les sanglots longs  
Des violons  
De l'automne...
```

Illustration 2-38 : la manipulation « Retour à la ligne, souligné, espace » amène à un retour à la ligne simple lors de la publication.

Enfin, votre message ne sera pas publié avant une vérification de votre part. Il vous faut cliquer sur le bouton **Voir ce message avant de le valider**.

Voir ce message avant de le valider

Vous avez alors encore tout loisir de transformer votre message, l'améliorer, le peaufiner, puisque à chaque changement vous pouvez choisir de ne pas le valider et de le modifier. Autant de fois qu'il vous plaira. Et, évidemment, abandonner à tout moment.

Lors de cette vérification, votre écran se compose alors :

- d'une partie supérieure, le message tel qu'il apparaîtra si vous décidez de le poster définitivement,
- d'une partie inférieure qui n'est autre que l'écran précédent, sur lequel vous pouvez intervenir à volonté pour effectuer tous les perfectionnements nécessaires.

2 - Adapter Spip à ses pratiques

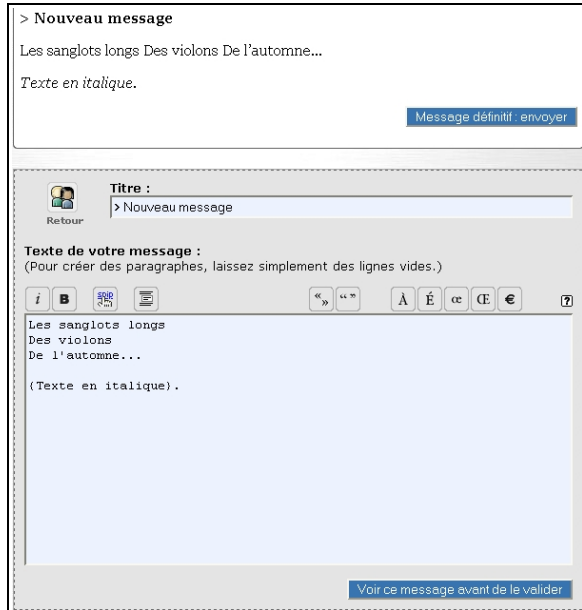


Illustration 2-39 : message en cours de rédaction et de vérification. Dans la partie supérieure, le message tel qu'il apparaîtra publiquement si vous décidez de le valider, dans la partie inférieure la possibilité de changement de votre message.

Si vous décidez d'abandonner définitivement l'envoi du message, il vous suffit de cliquer sur une autre commande, une autre icône, un autre choix et le message ne sera jamais envoyé.

Par contre, cliquez sur ce bouton, **Message définitif : envoyer**, pour envoyer définitivement ce message.



Spip Pratique 1.9 - Fabriquer son site web avec Spip 1.9x

Votre message apparaîtra daté précisément, et signé de votre signature publique.

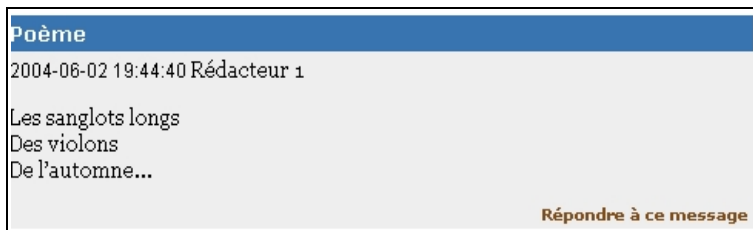


Illustration 2-40 : ce message, posté définitivement par *redacteur1*, le 2 juin 2004 à 19h 44mn et 40 s, apparaît de cette manière pour tous les rédacteurs et administrateurs.

La date est indiquée sous la forme brute (telle qu'elle est codée par le langage de programmation PHP) : année-mois-jour heure:minutes:secondes.

Il suffit de cliquer sur la commande **Répondre à ce message** pour répondre, et vous vous retrouverez devant la même interface de saisie de message que celle indiquée précédemment, et ainsi de suite.